
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 4 septembre 2018 à 19 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps M.B.A., conseiller de ville
Mme Lise Zarac, conseillère de ville
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit G Gauthier, Directeur d'arrondissement
Mme Nathalie Hadida, Secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, Secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h .

CA18 20 0357

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

- 10.02.1 Mot de la mairesse
- 12.01 Comité de sélection et grille d'évaluation
- 12.02 Fermeture quasi complète du boul. Angrignon
- 20.07.1 Contrat - élagage
- 20.07.2 Contrat - réfection plancher

et en retirant le point :

20.09 Fabrique de la paroisse de Ste-Catherine-Labouré

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA18 20 0358

Mot de la mairesse

Bonsoir mesdames et messieurs,

C'est notre première séance du conseil depuis celle du 9 juillet, alors j'espère que vous avez passé un très bel été. Été qui n'est d'ailleurs pas terminé, si on en juge par le temps chaud de cette semaine. Nos huit piscines extérieures et nos magnifiques jeux d'eau ont été très populaires en juillet et en août. Sans oublier le parc riverain où l'on peut profiter de la brise du fleuve, à pied, à vélo, ou bien installé dans l'une des balançoires, une nouveauté qui a fait fureur cet été.

Je souhaite la bienvenue aux citoyens qui ont pris la peine de se déplacer à la mairie d'arrondissement pour cette séance, ainsi qu'à la quarantaine de citoyens qui nous suivent en direct via la webdiffusion.

Avant de débiter nos travaux, j'aimerais mentionner que nous terminons présentement la préparation du budget d'arrondissement pour l'année 2019. Il sera présenté en séance spéciale à 18 h, le mardi 2 octobre, soit juste avant la séance ordinaire prévue à 19 h ce soir-là. Nous ne pouvons tenir la séance d'octobre le lundi, à cause des élections générales québécoises.

Merci de votre attention et bon conseil.

03.03

CA18 20 0359

Période de réponses et questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention	Suivi
M. Francisco Moreno	Intersection Newman et Angrignon Branches	Travaux publics
M. Yves Daoust	Rues repavées – nids de poule Terrain Lafleur/Jean-Milot	Travaux publics Aménagement urbain
M. Steven Laperrière	Montant de la dette Règlement sur les animaux Code de la sécurité routière/stationnement	
Mme Sonja Susnjar	Avis – membres du CCU Publication des avis publics	

10.03

CA18 20 0360**Félicitations à Rébecca Boileau - récipiendaire d'une Bourse pour les femmes de la FCM**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à Rébecca Boileau, récipiendaire d'une Bourse pour les femmes dans les gouvernements municipaux de la Fédération canadienne des municipalités.

Cette bourse est décernée à de jeunes femmes qui font preuve d'un leadership exceptionnel et d'un grand intérêt à l'égard de la vie politique locale.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA18 20 0361**Félicitations à Efe Latham et Miranda Tcheutchoua - médailles d'or aux Jeux du Québec.**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à Efe Latham et Miranda Tcheutchoua qui ont remporté chacune une médaille d'or lors des Jeux du Québec.

Efe Latham a raflé la médaille d'or au lancer du poids et Miranda Tcheutchoua a raflé la médaille d'or au lancer du marteau.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA18 20 0362**Condoléances - décès de M. Italo Liberatore**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Italo Liberatore, survenu le 31 juillet 2018. Monsieur Liberatore était administrateur au sein du conseil d'administration du Club d'âge d'or Falchi de LaSalle.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA18 20 0363
Condoléances - décès de M. Fernand Soucy

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Lise Zarak

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Fernand Soucy, survenu le 27 juillet 2018.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA18 20 0364
Condoléances - décès de M. Francis Laforest

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Francis Laforest, survenu le 11 juillet 2018.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

CA18 20 0365
Condoléances - décès de Mme Joëlle Petit

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès survenu le 15 août 2018 de madame Joëlle Petit, régisseuse à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'Arrondissement de LaSalle.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

CA18 20 0366

Condoléances - décès de M. Martin Routhier

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil d'arrondissement ont appris le décès de monsieur Martin Routhier, survenu le 17 août dernier à l'âge de 45 ans.

Les membres du conseil souhaitent offrir leurs plus sincères condoléances à la famille du défunt, notamment à sa femme, Anne-Marie Barrette, ainsi qu'à ses deux enfants, Livia Jane et Louis-Félix.

Ces dernières années, monsieur Routhier était le directeur général des hebdomadaires de l'ouest, dont Le Messager LaSalle, chez TC Media. Il a également siégé au conseil d'administration de la Chambre de Commerce du Sud-Ouest de Montréal. En novembre 2017, il était devenu vice-président de 2M.Media l'entreprise qui publie le Courrier Laval.

Adoptée à l'unanimité.

10.10

CA18 20 0367

Condoléances - décès de Mme Carmela Donato

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Carmela Donato (née Arena) survenu le 19 août 2018.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.11

CA18 20 0368

Condoléances - décès de M. Lucien Leboeuf

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Lucien Leboeuf survenu le 21 août 2018.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.12

CA18 20 0369

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 9 juillet 2018

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 9 juillet 2018.

Adoptée à l'unanimité.

10.13

CA18 20 0370

Dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 8 août 2018

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 8 août 2018.

Adoptée à l'unanimité.

10.14 1182363066

CA18 20 0371**Demande d'ajout à la zone de stationnement sur rue réservé 6-01**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter le dépôt d'une demande d'ajout à la zone de stationnement sur rue réservé aux résidents 6-01 de la 80^e Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

10.15 1182365022

CA18 20 0372**Comité de sélection et grille d'évaluation - appel d'offres sur la gestion des installations aquatiques**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver la grille d'évaluation et de pondération pour l'appel d'offres numéro 18-17105 portant sur la gestion des installations aquatiques de l'arrondissement et autoriser la formation du comité de sélection afférent.

Adoptée à l'unanimité.

03.01 1187551014

CA18 20 0373**Projet du MTMDET - fermeture quasi complète du boulevard Angrignon**

Attendu que le projet du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de reconstruire les échangeurs Turcot, De La Vérendrye et Angrignon, s'échelonne de 2015 à 2020, et représente l'un des plus importants chantiers de la région de Montréal;

Attendu que durant la même période, le gouvernement fédéral procède à la reconstruction du pont Champlain et de ses approches;

Attendu que depuis plusieurs années, le MTMDET doit procéder à des fermetures annuelles du pont Honoré-Mercier, pour réaliser des travaux d'urgence afin de prolonger la vie utile de cet ouvrage;

Attendu que Parcs Canada a imposé des limitations de poids aux camions sur les ponts Gauron et Lafleur, qui permettent à l'avenue Dollard de franchir le canal de Lachine;

Attendu que dans le cadre du chantier Turcot, le MTMDET va fermer l'accès du boulevard De La Vérendrye à l'autoroute 15 à compter de décembre 2018 pour une période de 300 jours;

Attendu que le boulevard Angrignon est la principale porte d'entrée de l'arrondissement et donne accès au secteur commercial Angrignon-Newman, un des cinq plus importants pôles commerciaux suburbains de l'île de Montréal, et que LaSalle compte 800 commerces et restaurants qui génèrent 8000 emplois;

Attendu que le secteur industriel de LaSalle compte 200 entreprises manufacturières qui embauchent 7000 personnes et que toutes les contraintes imposées au camionnage ont des répercussions considérables sur la vitalité de ces entreprises;

Attendu que le territoire de LaSalle est enclavé par le canal de Lachine, l'autoroute 20, le parc Angrignon et le fleuve Saint-Laurent, et que cet enclavement cause déjà des problèmes de mobilité des biens et des personnes;

Attendu que selon l'Institut de la statistique du Québec, l'arrondissement de LaSalle comptait 80 000 habitants en 2018 et connaît une croissance intéressante, qui risque d'être stoppée s'il devient difficile aux résidents d'entrer ou de sortir de l'arrondissement;

Attendu que LaSalle ne dispose d'aucun mode lourd de transport en commun, que les citoyens de LaSalle réclament le prolongement de la ligne verte du métro depuis 40 ans et que les gouvernements successifs à Québec ne font jamais figurer ce prolongement dans leurs prévisions d'investissements en transport collectif;

Attendu que l'arrondissement de LaSalle a offert son entière collaboration depuis le début de la planification du chantier Turcot en 2009 et qu'il a composé de bonne foi avec les contraintes importantes que le chantier a déjà imposées sur la circulation dans l'arrondissement depuis trois ans, par exemple la disparition de deux voies de circulation sur la rue Saint-Patrick, pour la création d'une voie réservée aux autobus qui n'a jamais servi à cette fin;

Attendu que, dans le cadre du chantier Turcot, le MTMDET vient d'annoncer à l'arrondissement de LaSalle qu'il planifie la fermeture quasi complète du boulevard Angrignon, pour une durée minimale d'un an, soit toute l'année 2019;

Attendu que les scénarios proposés par le MTMDET, soit un accès unidirectionnel d'entrée ou de sortie de l'arrondissement, ou une voie dans chaque sens, mais interdites aux camions, placent l'arrondissement devant des choix aussi catastrophiques les uns que les autres;

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De signifier au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) :

Que le conseil juge inacceptable le projet de fermeture quasi complète du boulevard Angrignon durant toute l'année 2019, tel que soumis;

Que le conseil considère les contraintes imposées par le ministère comme un enclavement déraisonnable des citoyens et des entreprises de LaSalle, voire comme un avis de fermeture pure et simple de l'arrondissement pendant un an;

Que le conseil dénonce le manque flagrant de considération du ministère pour la libre circulation des personnes et des biens, pour les investissements considérables consentis par les industries et les commerces à LaSalle et les nombreux emplois qui en dépendent;

Que le conseil s'inquiète de l'impact dramatique qu'auront les embouteillages appréhendés sur le passage des véhicules d'urgence;

Que le conseil demande qu'il n'y ait aucune fermeture du boulevard Angrignon tant que le ministère n'aura pas proposé de solution alternative valable aux milliers de voitures et de camions qui empruntent chaque jour le principal accès à l'arrondissement;

Et que copie de cette résolution soit transmise au premier ministre du Québec, Philippe Couillard, au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, André Fortin, au député fédéral de LaSalle-Émard-Verdun, David Lametti, à la députée fédérale de Dorval-Lachine-LaSalle, Anju Dhillon, et au directeur général de Parcs Canada, Daniel Watson.

Adoptée à l'unanimité.

03.02 1182365024

CA18 20 0374**Contrats à Wm Québec et Transvrac Montréal-Laval - transport et disposition des résidus de fonte des neiges**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une dépense approximative de 798 708,33 \$ taxes incluses pour le transport et la disposition de 12 000 tonnes des résidus de fonte de neige au dépôt à neige Angrignon.

D'accorder un contrat de 667 084,95 \$ taxes incluses, à Wm Québec inc. pour la disposition des résidus et pour les redevances environnementales, et ce selon l'entente-cadre 1253901.

D'accorder un contrat de 131 623,38 \$ taxes incluses, pour le transport de ces matières qui sera réalisé par les camionneurs du poste de courtage Transvrac Montréal-Laval inc.

Cette résolution abroge la résolution no CA17 200552 adoptée le 2 octobre 2017.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1183837002

CA18 20 0375**Contrat à Ascenseurs Microtec - entretien préventif des appareils de transport vertical**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 34 492,50 \$, taxes incluses, pour l'entretien préventif des appareils de transport vertical dans les édifices de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Ascenseurs Microtec Inc. le contrat de trois (3) ans (avec option de renouvellement de 2 ans) à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 34 492,50 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1180269010

CA18 20 0376

Option de renouvellement - location d'une remorqueuse avec système de levage hydraulique

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'exercer la première année d'option prévue à l'appel d'offres n° 15-14622 portant sur la location horaire d'une (1) remorqueuse équipée d'un système de levage hydraulique des roues des véhicules avec chariot pour des travaux de déneigement pour la saison hivernale 2018-2019 et autoriser une dépense maximale de 45 000 \$ taxes incluses, pour le renouvellement du contrat accordé à Gestion Normar inc.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1186152014

CA18 20 0377

Option de renouvellement - location de 6 remorqueuses avec opérateur

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'exercer la première année d'option prévue à l'appel d'offres n° 15-14685 portant sur la location horaire de six (6) remorqueuses avec opérateur pour des travaux de déneigement pour la saison hivernale 2018-2019 et autoriser une dépense maximale de 227 000 \$ taxes incluses, pour le renouvellement du contrat accordé à Gestion Normar inc.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1186152015

CA18 20 0378**Option de renouvellement - location de 20 autoniveleuses avec opérateur**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'exercer la première année d'option prévue à l'appel d'offres n° 15-14622 portant sur la location horaire de vingt (20) autoniveleuses avec opérateur pour des travaux de déneigement pour la saison hivernale 2018-2019 et autoriser une dépense maximale de 1 263 050 \$ taxes incluses, pour le renouvellement des contrats accordés à :

Pépinière et Paysagiste Marina inc.
Les Pavages J.M. Beaulieu
Excavation Pascal Beaulieu
Transport Patrick Brisebois,
Les Entreprises Pierre Ladouceur inc.
François Vanier
Niveleuse A.M.F.
Les Entreprises Canbec Construction inc.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1186152016

CA18 20 0379**Option de renouvellement - location de 6 chargeurs avec opérateur**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'exercer la première année d'option prévue à l'appel d'offres n° 15-14622 portant sur la location horaire de six (6) chargeurs articulés avec chasse-neige réversible et pelle de 5 vg³ minimum (avec opérateur) pour des travaux de déneigement pour la saison hivernale 2018-2019 et autoriser une dépense maximale de 259 850 \$ taxes incluses, pour le renouvellement des contrats accordés à :

B. Frégeau et Fils inc.
9037-4018 Québec inc.
Entreprise DJ inc.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1186152017

CA18 20 0380

Dépense additionnelle - services professionnels pour la restauration du complexe aquatique Michel-Leduc

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle de 20 466,93 \$ taxes incluses, pour le contrat BAT.16-315.1 octroyé à Bouthillette Parizeau Inc. pour des services professionnels d'ingénierie et d'architecture nécessaires à la préparation des plans et devis pour des travaux de restauration du complexe aquatique Michel-Leduc dans l'arrondissement de LaSalle, majorant ainsi le montant initial du contrat de 188 795,62 \$, taxes incluses, à 209 262,55 \$, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1180269009

CA18 20 0381

Contrat aux Services d'Arbres Primeau - travaux d'élagage

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder un contrat au montant 1 047 537,23 \$, taxes incluses, à l'entreprise Services d'Arbres Primeau inc. pour des travaux d'élagage d'arbres systématique durant la période de septembre 2018 au 31 décembre 2020, conformément à l'appel d'offres 18-17154 - A89 (2 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adoptée à l'unanimité.

20.07 1183837001

CA18 20 0382

Contrat à MGB Associés - réfection du plancher des toilettes à la mairie d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'accorder un contrat de gré à gré à MGB Associés pour des travaux de réfection du plancher des toilettes à la mairie de l'arrondissement de LaSalle - Dépense totale de 34 491,35 \$, taxes incluses, (contrat: 28 742,60 \$ + contingences: 5 748,75 \$).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1186152019

CA18 20 0383

Bail de location du stade Éloi-Viau au Cégep André-Laurendeau - ligue collégiale de baseball

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter le bail à intervenir entre l'arrondissement de LaSalle et le Cégep André-Laurendeau pour la location du Stade Éloi-Viau pour la tenue des entraînements et matchs de baseball de son équipe évoluant dans la ligue collégiale pour la saison automne 2018.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ce bail.

D'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1186818063

CA18 20 0384

Convention avec CCCHL - programme Favorisons nos échanges avec les communautés ethnoculturelles laSalloises

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accorder une aide financière de 40 000 \$ non récurrente en deux versements égaux au Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux (CCCHL) pour la reconduction de son programme « Favorisons nos échanges avec les communautés ethnoculturelles LaSalloises » destiné aux communautés ethnoculturelles de LaSalle.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1185986006

CA18 20 0385

Contribution financière au Club âge d'or Ste-Catherine-Labouré - programme annuel d'activités

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ au Club âge d'or Ste-Catherine-Labouré pour la réalisation du programme annuel d'activités 2018-2019.

Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1186818076

CA18 20 0386

Contribution financière à l'Association Messinese de Montréal - réalisation de concerts

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 500 \$ à l'Association Messinese de Montréal inc., dans le cadre du plan d'action de l'arrondissement en matière de diversité culturelle, en soutien à la réalisation de deux concerts en novembre 2018 avec la performance du groupe musical Atmosfera Blu, venu d'Italie.

Dans l'éventualité de l'annulation de l'événement, il est convenu entre les parties que l'organisme s'engage à retourner la subvention à l'arrondissement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1187551010

CA18 20 0387

Contribution financière à Samuel Anderson Sirois - Championnat national de baseball

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 200 \$ au LaSallois Samuel Anderson Sirois pour sa participation au Championnat national de baseball (U21) à St-Thomas, Ontario, du 16 au 19 août 2018.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.14 1187551011

CA18 20 0388

Contribution financière à l'Association Cornucopia du Canada - programme souvenir

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ à l'Association Cornucopia du Canada pour la réalisation du programme souvenir de leur banquet de gala annuel qui a eu lieu le 25 août 2018.

Le message du conseil a été approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.15 1186818081

CA18 20 0389

Contribution financière au Club Richelieu LaSalle - bottin annuel des membres

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 250 \$ à Le Club Richelieu LaSalle pour la réalisation du bottin annuel des membres 2018-2019.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.16 1187551012

CA18 20 0390

Contribution financière à Félix Mejia - Championnat du monde de karaté WMO

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 400 \$ au LaSallois Félix Mejia pour sa participation au Championnat du monde de karaté WMO à Algarve, au Portugal, du 25 au 28 septembre 2018.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.17 1187551013

CA18 20 0391

Permis saisonnier de hockey à un regroupement d'employés de l'arrondissement - entente

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accorder un permis saisonnier de hockey 2018-2019 à titre gratuit, équivalent à un montant de 5 250 \$, à un regroupement d'employés de l'arrondissement de LaSalle pour l'utilisation de l'aréna Jacques-Lemaire.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer l'entente à cette fin.

Adoptée à l'unanimité.

20.18 1187551007

CA18 20 0392

Location de glace - regroupements de policiers/pompiers/employés de Verdun

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accorder une réduction sur le tarif régulier de location de glace à l'aréna Jacques-Lemaire pour l'année 2018-2019 à deux regroupements de policiers, un regroupement de pompiers et à un groupe d'employés de l'arrondissement de Verdun. Le tarif de location équivaut à un taux de 75 \$ de l'heure au lieu du tarif habituel de 125 \$ de l'heure.

Adoptée à l'unanimité.

20.19 1186818083

CA18 20 0393

Prêt d'un local à la mairie pour la Croix-Rouge canadienne secteur Centre-Sud

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser la Croix-Rouge canadienne, secteur Centre-Sud, à utiliser le local 2-R12 de la mairie de l'arrondissement de LaSalle, pour l'entreposage de documents et articles d'intervention du 1er octobre 2018 au 31 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1187551009

CA18 20 0394
Permission aux Chevaliers de Colomb - course Terry Fox

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser Les Chevaliers de Colomb du Conseil de ville LaSalle No 3147 à tenir la Course Terry Fox le dimanche 16 septembre 2018 sur le sentier piétonnier du boulevard LaSalle, entre la 7^e Avenue et le boulevard Champlain.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1187551005

CA18 20 0395
Permission à la Brasserie Labatt - tournoi amical de balle-molle au parc Ouellette

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser les employés de la Brasserie Labatt à tenir un tournoi amical de balle-molle au parc Ouellette, le samedi 8 septembre 2018, au profit de la Fondation Rêves d'Enfants.

D'autoriser la vente de boissons alcooliques lors de l'activité, préalablement à l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit servie ou vendue à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1187551006

CA18 20 0396
Fête de la rentrée des étudiants au Cégep André-Laurendeau - location d'équipements

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'entériner la tenue d'une journée porte ouverte dans le cadre de la « Fête de la rentrée des étudiants » et autoriser la location d'équipements, d'une valeur de 932,90 \$, taxes incluses, au Cégep André-Laurendeau.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1187551008

CA18 20 0397
Maison des jeunes de LaSalle - vélothron

Conformément aux dispositions du Code d'éthique et de conduite du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement, M. le conseiller Serge Declos s'abstient de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question, en raison d'un conflit d'intérêts apparent ou potentiel.

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'autoriser la Maison des jeunes de LaSalle à organiser la 2^e édition du Vélothron sur le territoire de l'arrondissement de LaSalle le vendredi 21 septembre 2018.

Adopté.

30.05 1186818082

CA18 20 0398
Prise en charge des travaux pour la construction d'un corridor - Shevchenko et 90e Avenue

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'offrir au Conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, que l'arrondissement de LaSalle prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la construction d'un corridor actif dans le lien vert entre le boul. Shevchenko et la 90^e Avenue dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1186152018

CA18 20 0399
Reddition de comptes

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 26 juin au 20 août 2018, ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour juin et juillet 2018.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1183035009

CA18 20 0400

Avis de motion - amendement au règlement de zonage - abattage d'arbres

Avis de motion est donné par Mme la conseillère Lise Zarac de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier certaines normes relatives à l'abattage d'arbres.

Cet amendement vise à faire concorder le règlement de l'arrondissement avec le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal qui prévoit deux situations précises dans lesquelles le remplacement d'un arbre abattu est exigé. Le règlement de l'arrondissement exige actuellement le remplacement d'un arbre abattu dans tous les cas. Cet amendement vise également à modifier les amendes minimales prévues lors d'un abattage non autorisé afin qu'elles correspondent à celles prévues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

40.01 1182363078

CA18 20 0401

Adoption du projet de règlement P.2098-LAS-193 - abattage d'arbres

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter le projet de règlement portant le numéro P.2098-LAS-193 intitulé « *Règlement amendant le règlement de zonage n° 2098 de manière à modifier certaines normes relatives à l'abattage d'arbres* » et le soumettre à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

De tenir une assemblée publique au 55 avenue Dupras pour les fins de cette consultation et de publier les avis requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.02

CA18 20 0402

Avis de motion - amendement au règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme

Avis de motion est donné par M. le conseiller Serge Declos de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement amendant le règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme numéro LAS-0002.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

Cet amendement vise à ajouter un membre suppléant aux six membres résidents et aux deux membres élus actuels afin d'assurer le quorum lors des réunions du comité. Les demandes d'usages conditionnels devront désormais être soumises au comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandation au conseil. Enfin, les membres résidents du comité recevront désormais une rémunération de 50 \$ pour chaque séance à laquelle ils siègent.

40.03 1182363070

CA18 20 0403
Présentation du projet de règlement

Présentation par M. le conseiller Serge Declos du projet de règlement LAS-0002-4 visant à optimiser le fonctionnement du comité consultatif. Des copies de ce règlement sont disponibles pour le public.

40.04

CA18 20 0404
Dérogation mineure - jardin collectif et bâtiments accessoires au 9569 rue Jean-Milot

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure (DM3001449501) en vue de l'émission d'un certificat d'autorisation (demande CA3001425401) visant le réaménagement d'une partie du terrain à des fins de jardin collectif à l'arrière d'un bâtiment institutionnel d'enseignement situé au 9569, rue Jean-Milot, afin de permettre :

1. L'installation d'une serre qui serait d'une superficie d'environ 122 mètres carrés, alors qu'en vertu du tableau de l'article 6.4.1 du règlement de zonage numéro 2098, une serre ne peut excéder 25 mètres carrés;
2. l'installation de deux (2) remises, et ce, d'une superficie chacune de 14,64 mètres carrés et comportant chacune un mur dont la plus grande dimension serait de 6,5 mètres, alors qu'en vertu du tableau de l'article 6.4.1 dudit règlement, une seule est autorisée, sa superficie maximale autorisée est de 10 mètres carrés et la plus grande dimension d'un mur doit être d'un maximum de 4,5 mètres;
3. l'installation d'une pergola qui serait adjacente à une des remises, alors qu'en vertu du tableau de l'article 6.4.1 dudit règlement, une remise doit être à au moins 2 mètres d'un autre bâtiment et une pergola à au moins 6 mètres.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1182363077

CA18 20 0405**Dérogation mineure - enseignes au 2221 boul. Angrignon**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure (DM3001448201), en vue de l'émission d'un certificat d'autorisation (demande EP3001446668) pour un bâtiment commercial situé au 2221, boul. Angrignon, afin de permettre :

1. L'installation de huit (8) enseignes murales, alors qu'un maximum de deux (2) enseignes est autorisé en vertu des articles 7.4.7 et 10.2.2.1 du règlement de zonage numéro 2098;
2. l'installation d'une de ces enseignes sur la façade latérale droite du bâtiment, alors que toutes les enseignes devraient être installées sur la façade principale en vertu de l'article 10.1.10.1 dudit règlement;
3. que quatre (4) de ces enseignes soient de type « boîtier », alors qu'elles devraient être constituées de lettres séparées ou de logos en vertu des articles 7.4.7 et 10.2.2.4.10 dudit règlement;
4. qu'une enseigne soit d'une superficie de 20,71 mètres carrés, alors qu'une enseigne « secondaire » devrait être d'une superficie maximale de 10 mètres carrés en vertu de l'article 7.4.7 dudit règlement.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1182363076

CA18 20 0406**Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.07 à 40.11.

D'adopter les points 40.07 à 40.11.

Adoptée à l'unanimité.

40.00

CA18 20 0407

P.I.I.A. - revêtement extérieur au 2221 boul. Angrignon

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de transformation (demande TR3001448187), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre de remplacer une partie du revêtement extérieur du mur avant d'un commerce situé au 2221, boul. Angrignon.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1182363075

CA18 20 0408

P.I.I.A. - revêtement - galerie et aménagement paysager au 207 avenue Gérald

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis d'agrandissement et de transformation (demande AG3001444805), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre de remplacer le revêtement extérieur des murs, de remplacer et modifier l'emplacement de la galerie avant et de modifier l'aménagement paysager d'une habitation unifamiliale située au 207, avenue Gérald.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1182363074

CA18 20 0409

P.I.I.A. - revêtement et ouvertures d'une habitation au 376 - 8e Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de transformation (demande TR3001444787), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre de remplacer le revêtement extérieur et de modifier les ouvertures d'une habitation unifamiliale située au 376, 8^e Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1182363073

CA18 20 0410**P.I.I.A. - habitations multifamiliales jumelées sur la rue George**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission des permis de construction (demandes CO3001431361 et CO3001431367) de deux (2) habitations multifamiliales jumelées de six (6) logements chacune sur les lots numéros 5 459 068 et 5 459 069 (rue George), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la construction des bâtiments.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1182363071

CA18 20 0411**P.I.I.A. - porte d'entrée aux 323-327 - 5e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission d'un permis de transformation (demande TR3001431925), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, en vue de former une seule porte d'entrée en combinant deux (2) portes actuelles d'une habitation bifamiliale située aux 323 et 327, 5^e Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1182363072

CA18 20 0412**Compensation monétaire pour fins de parcs - bâtiment bifamilial sur la 1ère Avenue**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 9 570,04 \$ pour la demande de permis (3001411745) visant la construction d'un bâtiment de type « bifamilial » sur le lot numéro 1 135 450 (1ère Avenue).

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1182363068

CA18 20 0413**Certificats d'occupation du domaine public - juin et juillet 2018**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour les mois de juin et juillet 2018.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1182363069

CA18 20 0414**Nettoyage de terrains**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De mandater la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises afin d'effectuer le nettoyage des propriétés ci-après et de disposer des matières nuisibles, et ce, aux frais de chaque propriétaire, soit:

ADRESSE/ENDROIT	NUMÉRO AVIS	DATE AVIS	DÉLAI
Lot 1 725 356 (boul. Newman)	18726	8 mai 2018	10 jours
7586, rue Jean-Chevalier	18875	28 juin 2018	10 jours
5 et 7, 7e Avenue	18990	31 juillet 2018	5 jours
9600, rue Jean-Milot	18962-1	13 août 2018	7 jours
Lots 1 930 409 et 1 930 278 (rue Wanklyn)	18787-1 et 18788-1	13 août 2018	7 jours
15, 7e Avenue	18992-1 et 19040	14 août 2018	5 -7 jours
8968 et 8970, rue Airlie	19041, 19042 et 18890-1	14 août 2018	7 jours
72 à 78, rue Centrale	19858-1	14 août 2018	7 jours
400, 80e Avenue	19045, 19045-1, 19046, 19046-1	14 août 2018	7 jours
55 et 65, 5e Avenue	18719-1	16 août 2018	7 jours

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1182363079

CA18 20 0415**Retrait d'un espace de stationnement réservé - rue de Beauport**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'annuler l'espace de stationnement réservé pour personnes handicapées 9007, rue de Beauport à LaSalle, cet espace de stationnement n'étant plus requis.

D'abroger la résolution CA15 20 0756.

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1187151036

CA18 20 0416**Décisions déléguées de la division des ressources humaines**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines, de la Direction des relations avec les citoyens, greffe et services administratifs.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1186456008

Dépôt de documents

60.01

CA18 20 0417**Levée de la séance**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 20 h 08.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Nathalie Hadida
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 octobre 2018.